



ESAT « Les Ateliers de la Cère »
Foyer d'hébergement « La Résidence d'Olmet »
Foyer de vie « La Résidence de Louradou »

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU FOYER – ESAT D'OLMET DU 07 OCTOBRE 2025

Présents : Mme LOL – Mme COUDERC - Mr MAZEL – Mme EPAILLARD – Mr PEYRONNET – Mme SALAVERT - Mr ROQUES – Mr SIRIEIX

Absents excusés : Mme BRUEL – Mme DUQUESNE – MR BARBIN

Rappel des règles de confidentialité en début de chaque réunion. Les informations dévoilées lors de cette réunion ne doivent pas être utilisées pour exercer un moyen de pression sur d'autres résidents.

- **VALIDATION DU DERNIER COMPTE-RENDU (REÇU EN AMONT)**

- *Compte rendu validé à l'unanimité.*
- *Point sur les retours des questionnaires de satisfaction :*
Les questionnaires ont été analysés avec les différents pourcentage de satisfaction. (cf tableau)
- *Puis, nous avons fait le choix de débiter le CVS par les questions et les remarques recueillies par les représentants lors de leur passage sur les différents ateliers*

- **BILAN RESSOURCES HUMAINES**

- *Embauches – départs - arrêts maladies – stages*
S à l'arrêt d'une éducatrice du service extérieur, une éducatrice de l'internat a glissé sur le service extérieur, et nous avons donc procédé à un recrutement en CDD sur l'internat

- **BILAN TRAVAUX**

En cours : l'ancien appartement de Mr LAMOUREUX à Vic sur Cère a commencé à être réhabilité conjointement avec Cantal Habitat. Les peintures ont été réalisées, nous sommes en attente du remplacement des sols.

Prévus : Les 3 dernières chambres du Home en 2026.

- **Association Cantalienne d'Accompagnement Personnalisé**

✉ SIEGE SOCIAL, 26, route de la Chapelle, Olmet, 15800 VIC SUR CERE

☎ 04 71 47 51 81

Adresse mail : secretariat@acapolmet.fr

Site internet : acapolmet.fr

- **BILAN COFIL QUALITE et PROJET D'ETABLISSEMENT**

- Dates + thèmes abordés
- *Les groupes de travail en lien avec le Projet d'Etablissement se sont déroulé au rythme prévu ainsi que les différents COFIL*

- **POINT PAG (si besoin) ou SITUATIONS COMPLEXES**

- *Nous sommes toujours en attente d'une place au sein d'un FO pour une résidente (l'établissement l'accueille déjà pour des séjours de répit).*

- **POINT EVENEMENTS INDESIRABLES**

- 2 concernant une résidente

- **POINT PLAINTES ET RECLAMATIONS**

- Aucune

- **POINT DUI**

- **POINT BIEN TRAITANCE, COMITE ETHIQUE**

- **POINT SUR COMMISSION REPAS 2 X PAR AN**

- *La commission repas est prévue le vendredi 14 novembre à 15h30.*
- *Les éducateurs passeront sur les différents lieux de vie pour recueillir les questions et suggestions.*

- **QUESTIONS DIVERSES**

A noter que les représentants du CVS ont retravaillé leur questionnaire afin de renouveler les échanges qui devenaient un peu redondants.

Il paraît important de noter les réponses apportées dans le CR afin qu'elles puissent être lues dans les différentes réunions (ateliers et lieux de vie).

La question de l'accessibilité du CR est abordée. Lors des échanges entre CVS à Lyon en mai c'est un élément qui a été abordé. Il peut être intéressant de réfléchir sur cette question.

Réponses apportées :

1)- Vous sentez vous bien dans votre atelier et au niveau du travail ? (Rythme, ambiance avec les collègues, les moniteurs...)

La lingerie fait état d'une augmentation de la charge de travail, ce qui paraît en adéquation avec l'ouverture de cet atelier sur l'extérieur (Gîtes). C'est pour cela que du matériel plus performant est acheté progressivement (nouvelle calandreuse).

L'Apiculture et fabrication de cordes fait remonter quelques difficultés relationnelles entre résidents.

2)- *Le cadre de travail (les horaires, les locaux...) vous convient-il ?*

RAS

3)- *Avez-vous des besoins en matériel ou avez-vous constaté des dysfonctionnements ?*

Sèche-linge sur la lingerie (veiller à respecter les charges indiquées).

Menuiserie : pelle à neige pour ramasser les copeaux de bois.

Apiculture et fabrication de cordes : des sécateurs et un aspirateur car ceux de l'atelier sont utilisés sur la miellerie.

Cuisine : Raclette et Marmite à soupe (qui a disparu mystérieusement).

4)- *Comprenez-vous tout ce qui concerne vos données personnelles et leur enregistrement sur le DUI (Dossier Unique Informatisé).*

A cette question, l'ensemble des personnes ont répondu non. Il convient donc de prévoir de faire une information générale. Peut-être par les chefs de service lors des réunions d'ateliers et /ou de lieux de vie.

5)- *Comment décririez-vous vos relations avec l'équipe encadrante (éducateurs, moniteurs) et avec les autres travailleurs ? Vous sentez-vous écoutés et entendus par l'équipe éducative ?*

Seul l'Apiculture et fabrication de cordes fait état de petits soucis. Les représentants du CVS précisent que cette réponse est à nuancer. En effet les personnes qui ont répondu expriment une certaine frustration du fait de ne pas avoir obtenu ce qu'ils souhaitent, ou d'avoir dû patienter avant d'obtenir leurs réponses. C'est le principe de réalité. On ne peut pas toujours obtenir satisfaction ni même demander aux moniteurs d'être disponibles de suite tout le temps.

6)- *Seriez-vous intéressé par une sensibilisation et une information autour des addictions : tabac, alcool, jeux, écrans ... ?*

La réponse à cette question montre l'intérêt s'un grand nombre pour ce type de formation. Nous allons prendre contact avec APT pour essayer de caler une ou des interventions.

7)- *Avez-vous une idée pour cet automne de sorties culturelles, d'une demi-journée ou d'une journée en week-end ?*

Japan Events à Clermont Fd le 01 Novembre

Sorties Théâtres

8)- *Vous sentez vous bien dans votre vie au foyer ? Des choses peuvent-elles être améliorées ?*

La question des repas revient : information Commission repas le 14 Novembre

La collectivité peut être pesante parfois. Rappel de l'utilité de l'appartement test lorsqu'il sera à nouveau disponible.

9)- *Avez-vous des choses à dire concernant les vacances de cet été : sur les séjours organisés, sur les propositions faites au Foyer ?*

RAS

10)- *Concernant les congés 2026, avez-vous des attentes particulières ? souhaitez-vous conserver la semaine fixe de congés en avril ?*

La majorité des retours plaide en faveur d'une semaine fixe en Avril. En effet la période de janvier à août paraît très longue.

Les résidents expriment aussi leurs souhaits d'avoir plus de flexibilité pour la prise de leurs congés.

Cette année, du fait du calendrier en Mai, le choix a été fait de privilégier les nombreux ponts, ce qui a rendu impossible la pose d'une semaine complète en Avril.

En ce qui concerne la flexibilité des congés, les périodes de fermeture de l'ESAT (été + Noël) assorties de l'obligation légale de disposer de 15 jours successifs entre juin et octobre limite grandement cette flexibilité.

11)- *Les délais pouvant paraître un peu long entre deux réunions, pensez-vous qu'il serait utile d'organiser une permanence régulière toutes les deux semaines ? de mettre en place une boîte à question ?*

Les réunions des lieux de vie ne sont pas assez fréquentes. Il ne faut pas hésiter à solliciter les représentants CVS.

L'idée de la mise en place d'une permanence des représentants 1 fois par mois semble être une bonne idée.

A réfléchir sur l'organisation concrète : fin de journée ? un représentant sur l'ESAT, Un sur le foyer pour les cuisines.

12)- *Avez-vous d'autres choses à dire et que vous aimeriez faire remonter au niveau du Conseil à la Vie Sociale ?*

Les cuisines font remonter qu'il faudrait réduire la consommation de vinaigrette.

Il s'avère, en fait que les quantités de vinaigrette distribuées sur les lieux de vie sont les mêmes. Or la consommation est forcément différente au home (6 résidents) qu'au château (10 résidents) ou à la vallée (15 résidents).

Il est demandé à ce que les éducateurs puissent distribuer du doliprane sans ordonnance. Le doliprane est un médicament qui n'est pas anodin. Sa surconsommation peut entraîner de graves conséquences. L'équipe éducative est habilitée à donner un doliprane de manière ponctuelle en cas de douleurs. Cependant si la demande devient récurrente ou prolongée, il devient alors impératif de consulter un médecin.

Prochain CVS le mardi 24 février 2026 à 9h30

Les représentants du CVS passeront sur les ateliers les 9 et 10 février 2026.

Les réponses des questions diverses seront validées en réunion de Cadre. Les noms de famille des résidents mentionnés dans les PAG ou EI et les noms des salariés sont anonymisés.

Modalités de validation du PV de réunion :

- CR dans les 15 jours suivants la réunion
- Signé par les représentants
- Lu en réunion d'unités (ou ateliers) sous 4 semaines

Le Chef de Service
Jean-Michel SIRIEIX